

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° M21- 070378

M1332

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12411

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : THAIU ZINEB

Date de naissance :

24 2 1948

Adresse :

Messini, Rue 22, n° 18 - 20 Hay
Manoui. ASA

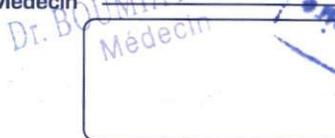
Tél. : 0661418481

Total des frais engagés : 2971,50 dirhams

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

16.02.2022

Nom et prénom du malade : 1me THAIU ZINEB Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Diabète type 2 insulino-dépendant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 10/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
de 16/02/22	const. anal.		6	DR BOUHOUA MEDICAL 17/02/2022

INPE = 071056832.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 062053491	16/2/22	2971,50

062052021234567890

INDE 062053491

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HORAIRE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

de 16/02/2022

7^{me} Thaïli ZipeB



2x 439,00 1)

Apr. obra

24 VI Lematri

18 VI à Rioh

16 VI Léon

x 1 mois

2744,00

2) dantes

28 VI Léon



x 1 mois

3x 62,50 3) Unispos Neflexi x 3 mois



2x 209,00 4) Apr. nasq

300 1/0

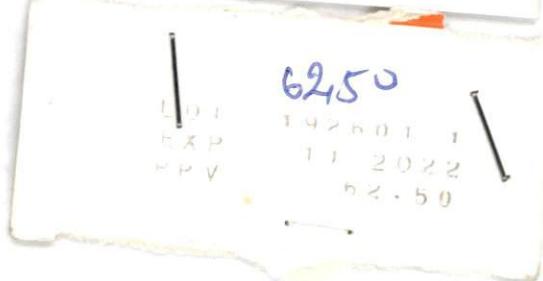
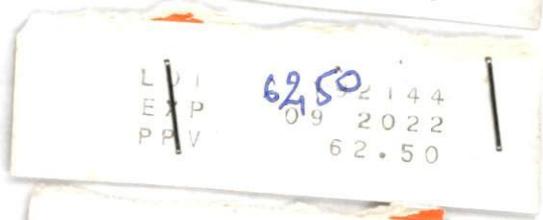
1/ep 1/

5101 FI 100,00 x 6

tel: 65387225 48
N° 10
PIRECAIDE SIDI ELAYDI

T. 297,50

Medecin Chetfi Dispo 6x6
SIDI EL 100,00 x 6
Dr. BOUMIA Nouria
Medecin



Notice :
Information pour l'utilisateur

Lantus® SoloStar®

100 unités/ml
solution injectable en stylo prérempli
insuline glargin

SANOFI

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Veuillez également lire le mode d'emploi de Lantus SoloStar, stylo prérempli, avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet

Adressez-vous à votre ou à votre infirmier/ère.
Rendez-vous attentivement concernant la glycémie et d'effets physiques (tremblements, etc.). L'insuline est très efficace en cas de crise de hypoglycémie.

SA - off - avenir - Maroc
Rouleau de Rabat - R.P.T.
Ain - le - Rabat - Casablanca
Lantus 100U/ml - Inj. 10ml - stylo
P.F.V. : 744,00 BH
16001
08161

Avant de partir en voyage pour vous informer sur :
- disponibilité de votre médicament dans le pays où vous allez,
- fourniture d'insuline,
- conservation adéquate de votre médicament pendant le voyage,
- horaire des repas et de l'injection pendant le voyage,
- effets possibles du changement d'horaire,
- nouveaux risques éventuels dans les pays visités,
- ce que vous devez faire en cas d'urgence lors de votre voyage.

Notice :
Information pour l'utilisateur

Lantus® SoloStar®

100 unités/ml
solution injectable en stylo prérempli
insuline glargin

SANOFI

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Veuillez également lire le mode d'emploi de Lantus SoloStar, stylo prérempli, avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet

Adressez-vous à votre ou à votre infirmier/ère.
Rendez-vous attentivement concernant la glycémie et d'effets physiques (tremblements, etc.). L'insuline est très efficace en cas de crise de hypoglycémie.



Avant de partir en voyage, pour vous informer sur :
- disponibilité de votre médicament dans le pays où vous allez,
- fourniture d'insuline,
- conservation adéquate de votre médicament pendant le voyage,
- horaire des repas et de l'insuline pendant le voyage,
- effets possibles du changement d'horaire,
- nouveaux risques éventuels dans les pays visités,
- ce que vous devez faire en cas d'urgence lors d'un voyage.

Notice :
Information pour l'utilisateur

Lantus® SoloStar®

100 unités/ml
solution injectable en stylo prérempli
insuline glargin

SANOFI

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Veuillez également lire le mode d'emploi de Lantus SoloStar, stylo prérempli, avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet

Adressez-vous à votre ou à votre infirmier/ère.
Rendez-vous attentivement concernant la glycémie et d'effets physiques (tremblements, etc.). L'insuline est très efficace en cas de crise de hypoglycémie.



Avant de partir en voyage, pour vous informer sur :
- disponibilité de votre médicament dans le pays où vous allez,
- fourniture d'insuline,
- conservation adéquate de votre médicament pendant le voyage,
- horaire des repas et de l'insuline pendant le voyage,
- effets possibles du changement d'horaire,
- nouveaux risques éventuels dans les pays visités,
- ce que vous devez faire en cas d'urgence lors d'un voyage.